

Le site chimique de Monthey s'active sur d'autres fronts

Les travaux d'assainissement de l'étang de la STEP arrivent à terme

«A ce jour, la quasi-totalité de la source de pollution a été éliminée», se félicite Eric-Bernard Meier, chef de projet et expert OSites pour Cimo. Et pour cause... Depuis les débuts des travaux d'assainissement de cet ancien bassin de décantation, exploité entre 1934 et 1972, la totalité des boues et des terres polluées a été évacuée et traitée dans des usines spécialisées, situées en Allemagne et en Hollande. Soit quelque 50'000 m³ de matériaux. Reste désormais à éliminer les dernières traces de polluants qui se sont infiltrées dans le sous-sol de l'étang, selon une méthode qui consiste à injecter de l'air sous pression afin d'accélérer leur dégradation. L'injection d'air, qui a débuté en mars 2014, s'effectue au moyen de 80 sondes, reliées à des compresseurs. «L'oxygène permet non seulement d'accélérer l'oxydation des derniers polluants, mais aussi de «doper» les micro-organismes qui se nourrissent de ces composés organiques», explique Eric-Bernard Meier.

Ce traitement in situ durera jusqu'à ce que tous les objectifs d'assainissement fixés par l'Etat du Valais soient atteints, soit environ 4 ans. Mise en service en 2008 à l'aval immédiat de l'ancien étang, l'unité de pompage et de traitement des eaux souterraines restera en fonction à titre préventif jusqu'à cette échéance.



Ci-dessus: Eric-Bernard Meier. Près de 80 sondes ont été installées dans l'ancien étang de la STEP afin d'éliminer les dernières traces de polluants, explique Eric-Bernard Meier, chef de projet pour Cimo.

Rédaction et coordination générale
Cimo Compagnie industrielle de Monthey SA
Sébastien Jordan / Bât. 341 / 024 470 37 75 / sebastien.jordan@cimo.ch

Rédaction
BASF Gro Trevisan / Bât. 428 / 024 474 41 21 / gro.trevisan@basf.com
Syngenta Nathalie Vernaz / Bât. 8 / 024 475 21 45 / nathalie.vernaz@syngenta.com

Impressum
Graphisme: Spirale Communication visuelle, Monthey
Photos: D.R. Les entreprises du site chimique / Gérard Berthoud
Impression: Imprimerie Montfort SA



Ci-dessus: Gilles Fasel. Les travaux de curage des cours d'eau ont duré cinq mois. 5600 m³ de matériaux ont été excavés précise Gilles Fasel, chef de projet pour Cimo.

Mangettes et Meunière: les travaux de dépollution de ces cours d'eau sont achevés

Lancés en janvier 2014, les travaux de curage et de réaménagement du canal des Mangettes et du tronçon à ciel ouvert de la Meunière (voir carte) se sont achevés au mois d'août 2014, «soit conformément au calendrier fixé», se réjouit le chef de projet, Gilles Fasel. En cinq mois, quelque 5600 m³ de matériaux, composés de sédiments et de terres polluées au mercure et aux PCB, mais aussi de boues d'anciens curages, ont été excavés à l'aide d'une pelle mécanique et évacués vers les filières agréées. Une fois les travaux d'excavation achevés, les cours d'eau ont été réaménagés avec de la terre propre et du gravier. Des niches ont d'autre part été aménagées afin de favoriser la reproduction de la faune piscicole. L'assainissement du canal sera officiellement achevé dès que le Canton du Valais aura donné son feu vert, soit d'ici à la fin de l'année.

Durant ces prochaines années, Cimo, en collaboration avec le Service de la Protection de l'Environnement du Valais (SPE), procédera à des analyses afin de s'assurer que tous les objectifs d'assainissement ont été atteints.



Édito



Discrétion et efficacité. Depuis un peu plus de deux ans, les travaux d'assainissement de l'ancienne décharge du Pont Rouge vont bon train. Réalisés en collaboration avec l'Etat du Valais, en particulier le Service de la Protection de l'Environnement (SPE), et la Ville de Monthey, ces travaux sont le signe d'une volonté commune d'assumer cet héritage du passé et de consolider la bonne collaboration entre la Ville, Cimo et les différentes entreprises du site chimique.

Pour la dernière partie des travaux, à proximité de la déchetterie communale et de la salle de concerts du Pont Rouge, le défi est de taille puisqu'il s'agira de poursuivre les travaux d'assainissement tout en garantissant aux citoyens un minimum de désagréments. Pour permettre au consortium du chantier de travailler dans des conditions optimales, la déchetterie a été déplacée, le temps des travaux, sur un terrain situé à une centaine de mètres, à l'intersection de la rue des Saphirs et de l'avenue de la Plantaud. C'est l'occasion pour la Ville de repenser et réaménager ce site. Tout sera mis en place pour favoriser un meilleur tri des déchets.

Communiquer, c'est aussi éduquer. Dans un souci de transparence avec la population, des visites sont régulièrement organisées sur le chantier, notamment pour les élèves de 5^e et 6^e primaire ainsi que du Cycle d'orientation de Monthey. Cette action contribue à sensibiliser la jeune génération au respect de la nature et aux incidences résultant de nos comportements passés.

Stéphane Coppey
Président de la Ville de Monthey

Après 16 mois de travaux...

L'assainissement de l'ancienne décharge du Pont Rouge, à Monthey, entame sa dernière ligne droite.

Mardi 22 mai 2012, site du Pont Rouge: l'entreprise Cimo donnait symboliquement le coup d'envoi des travaux d'assainissement de l'ancienne décharge du Pont Rouge. «Si nos prédécesseurs nous ont légué des décharges, ils ont aussi contribué à l'essor du site chimique. En tant que successeurs, nous acceptons d'assainir cette décharge et d'y mettre les moyens nécessaires», expliquait à cette occasion Mauricio Ranzi, directeur de Cimo. Les promesses sont tenues!

Deux ans et trois mois après le début des travaux, le 11 juin 2012, près de 85 000 m³ de déchets et de terre de contact polluée (sur un total estimé à 110 000 m³) ont déjà été excavés. Soit l'équivalent de près de 5700 containers qui ont ensuite été acheminés par camions jusqu'à la gare de Saint-Triphon, puis par train jusqu'aux différents lieux de traitement, en fonction des filières d'élimination approuvées par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

La majorité des déchets (71%) ont été traités par désorption thermique dans des usines spécialisées situées en Allemagne et en Hollande. Les terres les plus polluées (7%) ont été incinérées en Allemagne. Quant aux matériaux les moins pollués (22%), ils ont été revalorisés dans une cimenterie, en Suisse alémanique. Le calendrier? La décharge ne sera plus qu'un souvenir dans moins d'une année: «Le planning fixé initialement est respecté. Les travaux d'excavation seront achevés en juin 2015», se réjouit le chef de projet, Sébastien Meylan. Satisfaction encore au chapitre opérationnel: «Aucun accident n'est à déplorer sur le plan humain. Et nous n'avons pour l'instant pas rencontré de problèmes notoires susceptibles de retarder les travaux», ajoute-t-il.

A l'issue des travaux, plus de 97% de la source de pollution aura été éliminée. Une dernière étape, qui consistera en un traitement thermique local du sous-sol dans le secteur Central (voir pages 2-3), et le site pourra être réaménagé en faveur de la mobilité douce, de la faune et de la flore.



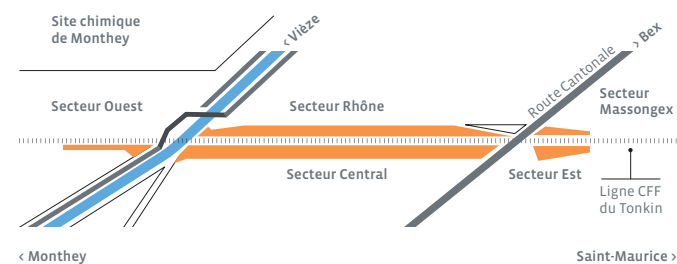
Le chantier en images

Le secteur Central (voir plan ci-dessous)

L'assainissement de la décharge a débuté avec l'excavation du secteur Central, le 11 juin 2012, pour s'achever au début du mois de janvier 2014. Près de 62 000 m³ de matériaux et de terre ont été éliminés.

L'une des huit zones assainies dans ce secteur nécessitera des mesures d'assainissement supplémentaires. Les travaux, qui débuteront fin 2014, consisteront en un traitement thermique qui permettra d'accélérer l'élimination de la pollution résiduelle qui s'est infiltrée dans le sous-sol. Ce traitement in situ est planifié sur une année, soit jusqu'au début de l'année 2016.

Les autres zones du secteur Central ont été recouvertes d'une barrière de protection composée de gravier et d'un géotextile, puis remblayées avec de la terre issue de chantiers de la région.



Le secteur Est

Les travaux d'excavation ont nécessité la construction d'une deuxième halle, plus petite. Les travaux ont duré deux mois (mars-avril 2014). Près de 5500 m³ de matériaux ont été excavés et acheminés dans les filières de traitement agréées par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Le secteur Rhône

Ce secteur, situé parallèlement au secteur Central, mais de l'autre côté de la ligne CFF du Tonkin, est beaucoup moins volumineux. Selon les investigations menées, quelque 20 000 m³ de matériaux seront évacués d'ici à la fin de l'année 2014.

Le secteur Ouest (Monthey)

C'est le prochain – et dernier défi – au programme de ce chantier d'envergure. Et pour cause: le consortium en charge des travaux doit composer avec la proximité de la déchetterie communale et la salle de spectacle du Pont Rouge. Afin de réduire les désagréments au strict minimum, la planification de ces travaux est réalisée en étroite collaboration avec la Ville de Monthey. Les travaux, qui se dérouleront sous la même halle que celle utilisée dans le secteur Est, ont débuté au mois d'août avec la stabilisation du remblai ferroviaire et le déplacement des conduites souterraines qui alimentent le site chimique en eau, gaz et électricité. Les travaux d'excavation débuteront dans trois mois, pour s'achever en juin 2015.

Le secteur Massongex

Ce petit secteur, proche de la route cantonale, sera assaini à l'aide d'infrastructures plus légères. Seules deux semaines seront nécessaires pour mener les travaux à bien.

Réaménagement du site

Cimo procède actuellement à la planification du réaménagement du site assaini. Le site de l'ancienne décharge sera dédié à la mobilité douce (itinéraire cyclable) et à la protection de la faune et de la flore. Un passage sous la voie CFF est notamment à l'étude, en collaboration avec le Service valaisan des routes, transports et cours d'eau (SRTCE) afin d'offrir un accès aisé entre Massongex et Monthey.



Excavation dans la halle et chargement des matériaux dans des containers étanches.



Chargement des containers sur des camions pour le transport jusqu'à la gare de Saint-Triphon.



Les containers sont mis sur le train. Direction les usines de traitement situées en Suisse, en Allemagne et en Hollande.



En parallèle, les zones assainies sont remblayées avec des matériaux d'excavation propres, issus des chantiers de la région.



Deux halles ont été construites pour le chantier d'excavation de la décharge. La plus grande est déplacée au fur et à mesure des travaux. La seconde (à gauche sur la photo) a été utilisée pour l'assainissement du secteur Est (voir plan).

Rappel du contexte

Située sur les communes de Monthey et, partiellement, de Massongex, la décharge du Pont Rouge a été exploitée par l'industrie chimique entre 1957 et 1979. Les déchets ont été entreposés sur place, puis recouvert de terre, conformément aux connaissances techniques et aux usages en vigueur à l'époque.

Les investigations, menées conformément à l'Ordonnance fédérale sur les sites pollués (OSites) ont confirmé la présence dans le corps de la décharge de résidus de production chimique et de divers composés minéraux (cendres d'incinération, matériaux de construction, boues d'épuration).

Maitre d'œuvre des travaux, Cimo a été mandatée par les entreprises du site chimique BASF et Syngenta pour gérer, en étroite collaboration avec le Service valaisan de la Protection de l'Environnement (SPE), l'assainissement du site.

Visite guidée du chantier

Cimo vous propose de découvrir le chantier d'assainissement de l'ancienne décharge du Pont Rouge. A travers une petite présentation et la diffusion de films, les visiteurs sont informés sur les aspects les plus importants des travaux. Nos experts, qui sont à disposition pour répondre à toutes vos questions, vous accompagnent ensuite pour une visite guidée du chantier.

Cette rencontre aura lieu le samedi 8 novembre 2014, à 10h. La visite, sur inscription, dure environ 2 heures. Elle est limitée à 50 personnes par session.

Inscriptions et renseignements:

jusqu'au 6 novembre 2014,
auprès du Service Communication de Cimo,
M. Bertrand Jaquet,
Tél. 024 470 32 25, et communication@cimo.ch

Cimo, ainsi que les entreprises du site chimique BASF et Syngenta s'engagent à:

- Assumer leur responsabilité vis-à-vis de cet héritage du passé
- Appliquer des mesures strictes de contrôle et de protection de l'environnement
- Prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires pendant la durée des travaux
- Poursuivre une collaboration active avec les autorités communales, cantonales et fédérales
- Financer l'ensemble des travaux d'assainissement de l'ancienne décharge du Pont Rouge
- Revitaliser le site
- Développer un dialogue constructif et transparent avec la population

Deux questions à Christiane Wermeille



Christiane Wermeille, cheffe de la section sites contaminés au sein de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Quel regard portez-vous sur les travaux d'assainissement de l'ancienne décharge du Pont Rouge?

Les travaux se passent très bien. A plus forte raison que ce site est très complexe, tant au niveau de son contenu et de son emplacement (de part et d'autre d'une voie de chemin de fer), que des efforts qui doivent être entrepris pour préserver les eaux souterraines, auxquelles l'OFEV porte une grande attention. Nous portons d'autre part un regard très positif sur l'étroite collaboration entre la chimie montheysanne et le Canton du Valais. La communication est très bonne. L'expérience accumulée à Monthey pourra probablement être utile dans d'autres projets d'assainissement en Suisse.

Quel est le rôle de l'OFEV dans le cadre de cet assainissement?

Dans le cadre du Pont Rouge, l'OFEV joue un rôle mineur, car l'autorité de mise en œuvre est le Service de la protection de l'environnement valaisan. Le travail de l'OFEV consiste à prendre position ponctuellement sur de tels projets d'assainissement.

Nous jouons par contre un rôle beaucoup plus actif dans le cadre des assainissements qui sont subventionnés par la Confédération, ce qui n'est pas le cas à Monthey. Il s'agit des stands de tirs communaux, des décharges communales, mais aussi des anciens sites industriels dont les responsables ne sont plus solvables ou n'existent plus.

Vous avez manqué le début?

Les éditions N° 7 et 10 de Passerelle sont disponibles sur le site internet de Cimo: www.cimo.ch